



**Procès verbal n°3 du Conseil National de l'Organisation Nationale des  
Comptables Agréés du 21 Octobre 2017**

L'an Deux Mille Dix Sept et le Samedi Vingt et un du mois d'Octobre à neuf heures s'est tenue au siège de Bab Ezzouar, la réunion du Conseil de l'Organisation Nationale des Comptables Agréés sous la présidence de M. EL BESSEGHI Mourad et en présence de Mme YOUYOU Nabila Ghania représentante de Mr le Ministre des Finances, avec pour ordre du jour les points suivants :

1. Adoption du PV du 09 octobre 2017 ;
2. Examen et Adoption du rapport Moral et Financier 2016/2017 ;
3. Préparation de la tenue de l'A.G.O du 08 Novembre 2017 ;
4. Divers : Adoption du spécimen du cachet humide type du comptable agréé.

**Etaient présents :**

Mr. EL BESSEGHI Mourad	Président ;
Mr. DEGLA Lazhar	Secrétaire Général ;
Mr. HAMIDI Azzeddine	Membre ;
Mr. BELILET Abdelhafid	Membre;
Mr. FOUFA Hamid	Membre ;
Mr. ATIK Laala	Membre ;
Mr. AICHAOUI Ali	Membre ;
Mme. YOUYOU Nabila Ghania	Représentante de Monsieur le Ministre des Finances.

**Étaient absents excusés:**

Mr. DJELID Tahar ayant donné mandat à Mr DEGLA Lazher

Mr NAGA Sassi ayant donné mandat à Mr EL BESSEGHI Mourad

Le Président déclare la séance ouverte à 11.00 heures, il souhaite la bienvenue à Madame YOUYOU Nabila Ghania, représentante de Monsieur le Ministre chargé des Finances, ainsi qu'aux Membres du Conseil qui étaient présents.

### **1. Procès verbal du 09 octobre 2017**

Le conseil a fait lecture du procès-verbal n° 2 de la réunion du 9 octobre 2017. Après prise en charge des remarques et observations, ledit procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **2. Rapport Moral et Financier 2016/2017:**

L'examen du projet de rapport moral et financier 2016/2017 a donné lieu à un débat par les membres du conseil.

A l'issue des débats, le rapport Moral et Financier a été adopté après prise en charge des remarques et enrichissements apportés, à l'unanimité.

### **3. Préparation de l'A.G.O du 08 novembre 2017**

Les préparatifs matériels et logistiques de l'AGO ont donné lieu à des décisions sur le lieu à retenir en définitif et plus particulièrement le complexe Riadh de Sidi Fredj, le type de repas et le nombre de couverts ainsi que la pause café. A cet effet, le conseil adopte un certains nombres de décisions d'ordre opérationnel, liées au déroulement de l'événement et notamment :

- la confection de badges ;
- les frais de participation fixés à 3.000 DA

### **4. Spécimen du Cachet Humide :**

Le cachet humide type du comptable agréé a été adopté à l'unanimité avec toutefois une réserve liée à l'adresse du bureau du professionnel qui doit être ajoutée. Après cette correction, le cachet type doit être transmis au CNC pour approbation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 14 h 30.

Directeur d'études



Président du Conseil National

EL BESSEGI Mourad